

Zeitschrift: Générations
Band: - (2016)
Heft: 75

Artikel: Vivre ensemble avec Alzheimer
Autor: Tschumi, Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vivre ensemble avec Alzheimer

La colocation Topaze à Orbe accueille six personnes atteintes d'Alzheimer. Un projet identique vient de voir le jour à Yverdon, toujours dans le canton de Vaud.

A quelques pas du centre d'Orbe, la colocation Topaze se niche dans un immeuble tout à fait ordinaire. Rien ne laisse présager qu'aux 3^e et 4^e étages, six personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent ensemble en colocation. A une exception près: le panneau à l'entrée de l'immeuble indiquant «porte automatique». Une fois à l'intérieur, deux appartements sur deux étages, totalisant 200 m². Six chambres, trois salles de bain, deux cuisines, un salon... Le tout construit sans barrières architecturales et adapté aux besoins des locataires. Le lave-vaisselle et le four sont à hauteur, il n'y a aucun seuil, aucun rebord aux douches et les stores sont électriques. Mais malgré ces quelques détails, le reste ressemble à n'importe quel autre logement classique. Et c'est bien le but. «L'aménagement et l'adaptabilité de l'appartement ne stigmatisent pas celui qui l'habite», précise Patrice Lévy, chef du projet.

UNE TRANSITION

Ouverte en avril 2014, la colocation Topaze est un projet pilote initié par l'Association Alzheimer Suisse et porté par la Fondation Saphir. L'objectif? Maintenir le plus longtemps possible l'autonomie de chaque colocataire et reporter le plus tard possible le recours à l'institution. Bien souvent, la seule solution qui s'offre aux personnes âgées atteintes d'Alzheimer et vivant seules à domicile est d'entrer en EMS. Mais pour Patrice Lévy, «elles ne sont pas assez dépendantes pour être admises dans des établissements médico sociaux qui prodiguent des soins

conséquents. Elles n'ont pas besoin de ces structures, mais simplement d'un accompagnement au quotidien.

Dans ce sens, la colocation Topaze est une offre alternative qui reste en dehors de l'institutionnel.>>>



La colocation Topaze réunit six personnes atteintes d'Alzheimer pour maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.

C'est une transition entre la maison et l'EMS».

De 7 heures à 21 heures, un, voire deux accompagnants sont présents pour les six locataires, parfois épaulés par un stagiaire. Ils s'occupent de la cuisine, du ménage et de toutes les activités, à l'image d'Isabelle Kiener (*lire encadré*). Mais ils ne sont pas diplômés, et tout le monde participe aux tâches quotidiennes. «Nous-mêmes, les accompagnants, nous faisons simplement en sorte que la maisonnée fonctionne», note Annelise Givel, responsable de Topaze.

A 21 heures, un veilleur prend la relève. Mais pas question, là non plus, d'endosser le rôle de médecin ou d'infirmier. «Leur mission n'est pas d'apporter des soins, mais de rassurer et de m'appeler en cas de problèmes ou directement le centre médico-

social ou encore le 144, s'il y a une urgence vitale.» La nuit, une domotique de sécurité est en outre installée. Si l'une des locataires se lève et ne retourne pas se coucher 15 minutes après, le veilleur reçoit une alerte, grâce à un capteur placé sous le matelas.

LA FIN DE LA COLOC

Parmi les six dames qui vivent actuellement à Orbe, trois sont là depuis le début. Comme en témoignage Suzanne Ellenberger, 86 ans. «J'étais contente de venir ici, ça m'a tout de suite plu. Je vois le Jura et c'est tranquille. Je reste indépendante, je ne m'ennuie jamais et

tout se passe très bien.» Il faut dire que Suzanne Ellenberger a tout de la colocataire idéale: discrète, elle participe aux tâches quotidiennes et s'occupe elle-même de sa chambre. «Mais je n'aime pas faire la cuisine!»

Parfois toutefois, la cohabitation ne se passe pas aussi bien et il faut prendre des mesures. «Quand la vie à plusieurs n'est plus compatible à cause de la maladie, quand la personne ne s'adapte plus au groupe, nous devons intervenir. Nous sommes toujours à la recherche d'un équilibre», relève Annelise Givel. La personne est donc généralement re-

116 000
Suisses atteints
d'Alzheimer ou
d'une autre forme
de démence
en 2014



La petite communauté, qui réunit accompagnants et colocataires, se retrouve au salon, pour discuter et écouter de la musique.

dirigée dans un EMS. Mais ce genre de décision n'est pas toujours simple : « La sortie est autant délicate que l'entrée », poursuit-elle.

SELON LES MOYENS DE CHACUN

Une fois arrivés dans la colocation, justement, les premiers temps sont souvent difficiles. « Les colocataires savent très bien qu'ils doivent quitter leur appartement, mais ils perdent leurs repères. Au début, il peut y avoir une décompensation. Il faut compter environ trois mois pour qu'ils trouvent leur place », constate Annelise Givel. Et d'ajouter : « Il n'est pas toujours facile de savoir précisément, au début, l'étendue des troubles. » A ce propos, la question des critères d'éligibilité se pose. Pour être admise à Topaze, la personne doit vivre seule et être atteinte de la mala-



« Les proches culpabilisent moins que d'envoyer leurs parents dans un EMS »

ANNELISE GIVEL, RESPONSABLE DE TOPAZE

die d'Alzheimer, diagnostiquée à ses débuts. Il faut par ailleurs qu'elle ou ses proches adhèrent au projet. Un bilan de son état de santé est ensuite établi pour s'assurer qu'elle a sa place dans la colocation.

Et doit-elle tout payer de sa poche ? Klara Fantys, responsable communication de la Fondation Saphir explique que les personnes qui ne sont pas autosuffisantes reçoivent des subventions de l'Etat. Mais pour les autres, qui ont assez d'argent, ce sont elles qui financent le tout. En résumé

donc, chacun paie selon ses moyens. Mais difficile d'en savoir davantage. Selon Patrice Lévy, ces prestations coûteraient « un tiers moins cher qu'en EMS ».

BILAN POSITIF

En avril prochain, Topaze fêtera ses deux ans. Pour les responsables et les accompagnants, c'est l'heure du bilan. Plutôt positif. Déjà, comme le remarque Annelise Givel, c'est une solution qui satisfait pleinement les proches. « Ils sont très contents. Ils culpabilisent moins que d'envoyer leurs parents dans un EMS. » Mais quelques adaptations ont été et sont encore nécessaires. Pour la responsable, faire participer les locataires intégralement à toutes les tâches n'a pas été réalisable. « Je pensais qu'ils seraient moins dépendants. »

Par ailleurs, « le concept de base qui favorisait l'engagement de bénévoles n'a pas été possible. L'accompagnement nécessite du personnel formé, présent tous les jours de l'année », relève Patrice Lévy.

TOUJOURS EN ATTENTE

Au début de cette année, une deuxième offre comme celle d'Orbe voit le jour à Yverdon, la colocation « Rubis ». Sur un seul étage cette fois-ci, le système sera exactement le même avec six chambres et six habitants. Et pour le reste de la Suisse romande ? L'idée fait son chemin, mais peine encore à se concrétiser.

A Sierre par exemple, un projet pilote devait voir le jour en janvier 2015, mais il a subi des retards, comme le souligne Isabelle Pralong-Voide, directrice adjointe du centre médico-social régional de Sierre. En cause : la recherche — vaine pour le moment — de locaux qui doivent correspondre aux directives cantonales. Pour l'heure donc, des discussions se poursuivent avec l'espoir que, d'ici fin 2016, des compromis seront enfin trouvés.

MARIE TSCHUMI

WEB

La colocation, une solution ? Votre avis sur generations-plus.ch



« IL FAUT BEAUCOUP DE PATIENCE »

Isabelle Kiener, accompagnante, 53 ans.

« Je travaille ici depuis mai 2014. Quand j'arrive à 7 heures le matin, je regarde dans les classeurs pour savoir ce qui s'est passé quand je n'étais pas là. A 7 h 30, les premiers locataires se lèvent. Je les accompagne et les guide dans leur toilette. Ça prend un certain temps, il faut beaucoup de patience. Mais chacun doit faire ce qu'il peut, car si je les assiste trop, ils vont oublier. Je les aide aussi parfois à s'habiller et leur rappelle quel jour où on est. À 8 heures, un collègue arrive et dès 8 h 30, tout le monde prend le petit déjeuner ensemble, pour partir sur de bonnes bases. Mais je ne suis pas seulement là pour parler et rigoler. À table, je garde toujours un œil, je fais attention. Il est déjà arrivé qu'une des locataires mange trop. Elle n'avait plus le sentiment de satiété et oubliait au fur et à mesure ce qu'elle venait d'absorber. Parfois, il y a des petits frottements, comme la fois où une dame s'est vexée parce qu'une autre lui avait dit une phrase qui lui avait déplu. Mais sinon, tout se passe bien.

Nous, les accompagnants, on fait toujours participer les locataires, on nettoie ensemble les chambres, on fait la cuisine. Ils m'aident par exemple à préparer la salade, peler les patates. Il est arrivé qu'une dame vienne faire tout le repas avec moi. Ces moments-là, c'est un immense cadeau, du bonheur. On ne se parle pas, mais c'est calme, serein. Une atmosphère tout entière se crée. C'est exactement ce dont on avait envie avec cette colocation. »